

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

ST n° 93.104

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An mil neuf cent quatre vingt treize le 15 Décembre à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri LE GUEUT, Premier Adjoint

DATE DE CONVOCATION

07 Décembre 1993

DATE D'AFFICHAGE

07 Décembre 1993

ETAIENT PRESENTS : MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU, GAVEN, BERLAND, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Adjoints
Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BUJARD, CHABANEAU, COASSIN, GUEZENNEC, LACOTTE, MARCONI, MONNARD, MOULINEAU, Mme PELTIER, QUENTIN, RAULT, SABATHIER, Conseillers formant la majorité des membres en exercice.

ETAIT REPRESENTE : M. LE MAIRE par M. LE GUEUT
Mme PARROU par M. BERLAND
M. MUSSETTI par M. MONNARD
M. DINDINAUD par M. BOISNARD
Mme FONTAN par Madame MONTRON

ABSENTS- EXCUSES : MM. ALONSO - BARON - BARRIERE - REVOLAT - TAP.

Nombre de Conseillers
en exercice : 32
Nombre de Présents : 23
Nombre de Votants : 28

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

OBJET : SQUASH TRAVAUX MODIFICATIFS AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX

VOTE : 1 ABSTENTION
UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Par délibération en date du 16 février 1993, le Conseil Municipal a décidé d'approuver le dossier de consultation d'entreprises relatif à la réalisation d'un Espace SQUASH.

Cette même délibération autorisait Monsieur le Maire à lancer un appel d'offres ouvert. Le coût d'opération était estimé à la somme de **1 690 000 Francs TTC** et l'estimation prévisionnelle des travaux, prévue par le groupement d'architecte SASSEY-ARCADEA s'élevait à **1 255 095,00 Frs HT**.

Or, le montant total des marchés de base, adjugés dans le cadre de marchés négociés après appel d'offres infructueux pour la réalisation de cette même opération, est de **1 676 267,52 Francs TTC** pour les lots N° 1 à 12.

Au cours de la réalisation des travaux de construction du Centre de SQUASH, des économies ont été réalisées sur les lots 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 8 et 11 pour un montant de **128 781,15 Frs TTC**.

LOT N° 1	Gros oeuvre	AUGERAUD	
			- 48 119,73 Frs TTC
LOT N° 2	Charpente couverture	CIPP	- 21 573,34 Frs
LOT N° 3	Menuiseries extérieures	PARTHENAY	- 10 730,93 Frs
LOT N° 4	Menuiseries bois	PREFA POSE	- 8 529,48 Frs
LOT N° 5	Platrerie	CHARDAVOINE	- 18 364,88 Frs
LOT N°6	Revêtements de sols	GAZON	- 251,27 Frs
LOT N°8	Chauffage électrique	STERME	- 18 278,63 Frs
LOT N° 11	Peinture	DLV	- 2 932,89 Frs

Ces économies permettent l'installation d'aérothermes gaz et d'un ballon d'eau chaude fonctionnant au gaz. Un devis a été établi par la SA DAHLER pour un montant de **82 568,37 Frs TTC**, titulaire du lot n° 9, Plomberie.

Le rapporteur propose à l'Assemblée Municipale de bien vouloir approuver les projets d'avenants n° 1 pour les travaux en moins-value des lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8 et 11, d'une part, et pour les travaux en plus-value du lot n° 9, d'autre part.

Le montant total des marchés est ainsi porté de **1 676 267,52 Frs** à **1 630 054,74 Frs TTC**, soit une moins-value globale de **46 212,78 Frs Toutes taxes comprises**.

Le Conseil Municipal

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU la nécessité de modifier certaines prestations nécessaires pour mener à bien le chantier,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'approuver les avenants N° 1 aux marchés conclus entre la Ville de ROYAN et les entreprises suivantes :

LOT N° 1 Gros oeuvre : AUGERAUD, portant le montant initial de **433 766,69 Frs TTC à 385 646,96 Frs TTC**

LOT N° 2 Charpente couverture : CIPP, portant le montant initial de **379 994,40 Frs TTC à 358 421,06 Frs TTC**

LOT N° 3 Menuiseries extérieures : PARTHENAY portant le montant initial de **65 230,00 Frs TTC à 54 499,07 frs TTC**

LOT N° 4 Menuiseries bois : PREFA POSE, portant le montant initial de **33 970,74 Frs TTC à 25 441,26 Frs TTC**

LOT N° 5 Plâtrerie : CHARDAVOINE, portant le montant initial de **56 479,60 Frs TTC à 38 114,72 frs TTC**

LOT N°6 Revêtements de sols : GAZON, portant le montant initial de **53 390,00 Frs TTC à 53 138,73 Frs TTC**

LOT N° 8 Chauffage électrique : STERME, portant le montant initial de **64 998,73 Frs TTC à 46 720,10 Frs TTC**

LOT N° 9 Plomberie : DAHLER, portant le montant initial de **48 525,84 Frs TTC à 131 094,21 Frs TTC**

LOT N°11 Peinture : DLV DECORS, portant le montant initial de **30 305,45 Frs TTC à 27 372,54 frs TTC**

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation à conclure et à signer les avenants N° 1 aux marchés de travaux.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,
Pour extrait conforme,

**Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 17 Décembre 1993
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,**

H. THOMAS